



8^{ème} édition du concours des Clés de l'Éducation Routière !

Les associations Prévention Routière et Assurance Prévention relancent la 8^{ème} édition des Clés de l'Éducation Routière, le concours à destination des établissements scolaires et des enseignants. Exceptionnellement, et en raison de la crise sanitaire, cette édition concerne les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021. Le concours invite les élèves à devenir des ambassadeurs de la prévention des risques routiers et récompense, grâce à un lot d'une valeur de 800€, les initiatives les plus originales. Il est ouvert aux établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux établissements spécialisés (IME, EREA...).

Grâce à ce concours, les associations Prévention Routière et Assurance Prévention valorisent **les actions de prévention menées par les élèves** à destination de leurs pairs, de leurs parents ou encore du grand public.

4 catégories de projets

Les enseignants peuvent proposer des projets dans plusieurs catégories à leurs élèves « ambassadeurs de la prévention routière » :

COMMUNICATION VISUELLE	COMMUNICATION ORALE	COMMUNICATION ÉCRITE	COMMUNICATION PAR LE JEU OU LA CONSTRUCTION
Film Affiche Dessin ...	Flyer BD Exposition ...	Théâtre Chanson Exposé Atelier ...	Journal Livres Blog Site Internet ...
			Jeu de société ou de plein air Expérience Modélisme ...

Un site web pour participer en quelques clics

Dès à présent, les enseignants et autres personnels éducatifs peuvent participer en ligne à ce concours annuel, sur www.cles-education-routiere.fr. Une fois leur compte créé, ils peuvent **remplir leur dossier de candidature en ligne et les productions des élèves**. Ce dossier reste consultable et modifiable jusqu'à la date de clôture des candidatures.

Le calendrier

Les enseignants ont jusqu'au **19 mars 2021** pour déposer leur dossier en ligne. **Le jury prendra en compte les dossiers reçus l'année dernière et ceux qui lui seront adressés cette année**. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix en mai 2021. Les 12 classes, ayant présenté les initiatives les plus marquantes, recevront chacune un lot de 800€ de matériel pédagogique de leur choix, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Paris.

Contacts presse

Association Prévention Routière
Sophy Sainten-Bourguignon - 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25 – s.sainten@preventionroutiere.asso.fr
Association Assurance Prévention
Nathalie Irisson – 01 42 47 94 31 / 06 20 59 91 45 - n.irisson@assurance-prevention.fr